

**Avis 52-309 du personnel des
Autorités canadiennes en valeurs mobilières**

**Examen de la conformité
*Règlement 52-110 sur le comité de vérification***

Le *Règlement 52-110 sur le comité de vérification* (le « règlement ») est entré en vigueur le 30 mars 2004 dans chacun des territoires du Canada, sauf en Colombie-Britannique et au Québec. Au Québec, il entrera en vigueur lorsqu'il aura été approuvé par le ministre des Finances. À quelques exceptions près, le règlement s'applique à tous les émetteurs assujettis.

Les émetteurs visés par le règlement se rappelleront qu'ils sont tenus de s'y conformer à compter de la première des dates suivantes :

- la date de la première assemblée annuelle de l'émetteur suivant le 1^{er} juillet 2004;
- le 1^{er} juillet 2005.

Le personnel de certains membres des ACVM soumettra bientôt un échantillon d'émetteurs à un examen de la conformité. Cet examen portera essentiellement sur la conformité de chaque émetteur aux exigences du règlement relatives à la composition et aux responsabilités du comité de vérification. Le personnel des ACVM communiquera avec les émetteurs qui feront l'objet de l'examen.

Une fois l'examen terminé, les résultats seront publiés.

Pour toute question, prière de s'adresser aux personnes suivantes :

Nicole Parent
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (514) 395-0558, poste 4455
Courriel : nicole.parent@lautorite.qc.ca

Sylvie Anctil-Bavas
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (514) 395-0558, poste 4373
Courriel : sylvie.anctil-bavas@lautorite.qc.ca

Rick Whiler
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
Téléphone : (416) 593-8127
Courriel : rwhiler@osc.gov.on.ca

Lara Gaede
Alberta Securities Commission
Téléphone : (403) 297-3302
Courriel : lara.gaede@seccom.ab.ca

Ian McIntosh
Saskatchewan Financial Services Commission
Téléphone : (306) 787-5867
Courriel : imcintosh@sfsc.gov.sk.ca

Tony Herdzik
Saskatchewan Financial Services Commission
Téléphone : (306) 787-5849
Courriel : therdzik@sfsc.gov.sk.ca

Frank A Mader
Nova Scotia Securities Commission
Téléphone : (902) 424-5343
Courriel : maderfa@gov.ns.ca

Wayne Bridgeman
Commission des valeurs mobilières du Manitoba
Téléphone : (204) 945-4905
Courriel : wbridgeman@gov.mb.ca

Le 6 mai 2005